

07.07.2021 - 12:07 Uhr

Nouvelle optimisation de procédures de décollage vers le Sud (TORPA et MOROK)

Nouvelle optimisation de procédures de décollage vers le Sud (TORPA et MOROK)

Le 15 juillet prochain la DGAC (Direction Générale de l'Aviation civile) démarrera une phase de test de six mois durant laquelle les avions suivront des trajectoires optimisées lors de leur décollage vers le Sud (piste 15) puis vers l'Ouest. Il s'agit plus précisément des procédures « RNAV* » TORPA et MOROK. Dans le cadre de cette optimisation, la procédure de départ à moindre bruit « NADP1** » sera désormais obligatoire pour tout décollage sur ces trajectoires, et ce afin de diminuer les nuisances sonores provoquées par les avions à proximité de l'Aéroport. Ceci représente une nouvelle étape dans l'optimisation des procédures de décollage TORPA et MOROK depuis la piste 15 qui a été lancée il y a un an. Elle doit permettre de rétablir ces deux trajectoires de départ au-dessus de la zone moins densément peuplée, située entre les communes au nord et au sud de la frontière franco-suisse, comme prévu à l'origine.

Une première correction des procédures de départ « RNAV » TORPA et MOROK depuis la piste 15, introduites en janvier 2019, avait été mise en place à titre expérimental de juin à décembre 2020. Un bilan intermédiaire effectué à l'automne 2020 avait relevé que cette correction des procédures avait rencontré le succès escompté : comme prévu initialement, les nouvelles trajectoires de vol passaient bel et bien sur la zone faiblement peuplée entre les communes d'Allschwil (CH) et de Hégenheim (F), de Schönenbuch (CH) et de Wentzwiller (F) ainsi qu'entre Hagenthal (F) et Folgenbourg (F). Cependant, ces nouveaux itinéraires de vols ne pouvaient pas être suivis par tous les types d'avions, et notamment pas par les aéronefs plus lourds, qui génèrent également plus de bruit.

Ce constat a conduit la DGAC à prolonger la période de test jusqu'en juillet 2021 et parallèlement, à prévoir une nouvelle optimisation des procédures. La correction entrera désormais en vigueur le 15 juillet et devrait rester en place jusqu'au 30 décembre 2021. Un premier bilan sera réalisé à l'automne.

La nouvelle optimisation permet d'avoir une trajectoire unique pour toutes les catégories d'aéronefs. En outre, l'obligation d'appliquer une procédure de départ réduisant le bruit du type NADP1 sera introduite sur ces itinéraires. Cette procédure vise à diminuer le bruit des avions dans les communes densément peuplées proches de l'Aéroport et directement concernées par ces trajectoires de vols par un taux de montée initialement plus élevé au décollage.

Les riverains ainsi que toute personne intéressée ont la possibilité de consulter les trajectoires de vols ainsi que les données de bruit respectives grâce à l'outil interactif de visualisation TraVis mis en place par l'EuroAirport : <https://travis.euroairport.com>.

Ces mesures témoignent de la volonté constante d'amélioration continue, la prise en compte des parties concernées et l'utilisation dès que possible de tous les leviers techniques disponibles.

* RNAV : aRea NAVigation - procédures de navigation de surface guidée par satellite

** NADP1 : Noise Abatement Departure Procedure 1 - une procédure de départ à moindre bruit qui vise à réduire les nuisances sonores à proximité de l'aérodrome en priorisant le gain en hauteur

L'EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg : une centaine de destinations directes

Desservant une centaine de destinations, l'EuroAirport est la porte ouverte en vols directs vers toutes les principales villes d'Europe et du bassin méditerranéen. Aéroport binational répondant aux besoins de connectivité d'une région trinationale, l'EuroAirport Bâle-Mulhouse-Freiburg est un acteur économique incontournable du territoire avec plus de 6000 emplois sur sa plateforme. Le développement durable est ancré dans sa mission et guide la gestion de ses trois domaines d'activités : le trafic passagers, le fret et l'industrie. La qualité du service clients est également au cœur de l'activité de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse, concrétisée entre autres par un Business Center, un terminal cargo certifié pour l'industrie pharmaceutique et la mise à disposition de services et d'infrastructures notamment pour l'un des premiers pôles mondiaux de l'aménagement d'avions très haut-degamme.

www.euroairport.com

Contact

Claire FREUDENBERGER

Responsable Communication Externe

+33 (0)3 89 90 75 09

media@euroairport.com

Flughafen Basel-Mulhouse | Postfach | CH-4030 Basel
Aéroport Bâle-Mulhouse | BP 60120 | F-68304 Sain-Louis Cedex

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100075401/100873841> abgerufen werden.